

Procès-verbal de la 4^{ème} Commission consultative des
étudiantes de l'année 2021-2022
Lundi 21 mars 2022 à 17 :30
Auditoire Charlotte Olivier, CHUV

Présent·e·s :

Délégués·e·s Bmed1: Simon Golay
Catrinel Tiulete
Nicolas Bravard Lopez

Délégués·e·s Bmed2: Guillaume Haering
Ines St pierre
Maxie Salzmann
Leane tschopp

Délégués·e·s Bmed3: Andreia Mancoca
Thibault Leuba

Délégués·e·s Mmed1: Salomé Clemens
Alan Sherif
Nedjma Mazouni
Mylad Dulloo
Sandra de Kalbermatten

Délégués·e·s Mmed 2: Farah Hrasnica
Sebastien Petruzella
Dimitri Prod'Hom
Sophie Bataillard

AEMML : Myriam Amrari, Responsable des relations facultaires et
présidente de la CCE
Sofia Sebti, Responsable des relations estudiantines et vice-
présidente de la CCE
Adrien Genton, Présidente
Berenice Favre-Bulle, Secrétaire
John Asaipillai, Responsable formation

École de médecine : Pr Pierre-Alexandre Bart, Directeur de l'École de Médecine
Dr Jérémy Pouille, Responsable de l'unité des évaluations des
apprentissage
Dre Sylvie Félix, Responsable de l'unité des compétences
cliniques

Décanat de la FBM Pr Patrick Bodenmann, Vice-Doyen Enseignement et Diversité

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Acceptation de l'ordre du jour
- 2) Acceptation du PV de la CCE du 21 février 2022
- 3) Ukraine
 1. Communications de l'École de Médecine
 2. Communications de la Présidente de l'AEML – Collecte
- 4) Tour de tables des déléguées, ordre croissant
- 5) Divers

1) Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté. Myriam ajoute le point « communication du décanat- Professeur Bodenmann » au point 3.

2) Acceptation du PV de la CCE du 21 février 2022

Le PV de la séance précédente est accepté.

3) Ukraine

1. Communication du Décanat- Professeur Bodenmann

Mise en place du dispositif sanitaire du Canton de Vaud :

Le premier enjeu est de se dire que les réfugié·es ne sont pas tou·te·s accueilli·e·s de la même manière. Nous allons faire cet exercice malheureux avec les réfugié·e·s d'Ukraine et nous referons les choses de la même manière pour la « prochaine » guerre. On attend 60'000 personnes en Suisse et le canton de Vaud représente 10% donc 6000 personnes dans les 3 mois qui viennent. Ces personnes viennent via des centres fédéraux de l'asile (CFA), ces centres sont déjà pleins. Il y a très fréquemment du logement chez l'habitant (2/3 des cas). Il y a des structures temporaires comme le centre de Beaulieu. La migration est essentiellement de femmes et d'enfants.

- Le taux de vaccination en Ukraine est un des plus bas dans les pays européens. Il faut penser aux maladies infectieuses : la tuberculose, le VIH et les hépatites sont prévalentes en Ukraine. La vaccination COVID est faible.
- Il y a également une rupture de traitement médicamenteux pour les maladies chroniques.
- Viols, réseaux

Au centre de Beaulieu, il y a environ 300-400 places. Ce sont des petits coins avec 6-10 couchettes, il y a des dépôts de vêtements, de matériel de santé de la femme, de matériel pour bébés. Il y a une cafétéria. La structure est très bien.

Si vous avez envie de participer, manifestez-vous (directement au Pr Bodenmann)

La poursuite des études pour les étudiant·e·s en Ukraine n'est pas possible. Le permis S obtenu en entrant dans le pays permettra de travailler, et éventuellement d'obtenir un permis B après 5 ans. Il est facilitateur pour le statut d'auditeur. Ce qu'il reste c'est d'ouvrir la possibilité aux étudiant·e·s d'être auditeurs libres, ainsi ils/elles ne peuvent pas valider leurs crédits mais peuvent continuer à apprendre. Les étudiant·e·s hôtes peuvent valider les crédits mais nous n'en sommes pas encore là. Le nouveau règlement ne permet d'admettre des réfugié·e·s qu'au niveau B1 à cause du concours B1 et B2. Nous ne souhaitons pas faire de dérogation pour le master.

Délégué Mmed2 : Dans l'état actuel des choses, quel pourrait être un engagement de la part des étudiant·e·s ?

Pr Bodenmann : Dans l'idéal, à Beaulieu ou un autre centre, on aimerait avoir des équipes pour que tous les migrant·e·s soient vu·e·s avant de partir en foyer. Il faudrait faire des grosses équipes avec un groupe infirmier et éventuellement des étudiant·e·s pour faire des questionnaires, vaccination et des choses relativement simples en termes de santé publique. Il y a également l'aspect de la santé mentale.

2. Communications de l'Ecole de Médecine

La majorité des points importants ont été évoqués au point précédent. L'EM est totalement en phase avec le décanat. Nous avons des visions plus ou moins identiques et nous travaillons ensemble. Certains aspects de santé publique concernent plutôt Unisanté. Nous sommes plus du versant enseignement. Nous nous sommes réunis au sein de l'EM.

Un des éléments de réflexion est de se demander dans quelle temporalité l'on est : une temporalité plutôt ponctuelle ou doit-on considérer l'aspect durable de la situation ? Nous ne sommes pas tellement dans une « petite » guerre. Il y a l'idée de l'auditeur libre mais cela dépend également de la compréhension du français. Nous pensons également à proposer des outils d'apprentissage. Cela est plutôt ponctuel. D'un côté plus durable, nous devons voir de quelle manière nous pouvons intégrer ces étudiant·e·s. Actuellement, il y a un certain nombre de prescriptions pour être admis·e·s en B1. Cependant, le statut de réfugié·e permet d'entrer dans le cursus. Il y aurait donc peut-être des possibilités à ce niveau-là. Nous n'avons pas de choses extrêmement concrètes à proposer à ces étudiant·e·s.

Il faut également considérer que les dispositions que nous prendrons pourrons aussi profiter à d'autres populations dans des pays en guerre. Nous devons respecter une égalité.

Nous réfléchissons largement, toutes les idées sont bonnes. Nous vous tiendrons informé·e·s régulièrement.

Nous vous remercions également pour votre engagement.

3. Communications de la Présidente de l'AEMML – Collecte

À la suite de l'idée d'un étudiant de 3^{ème}, j'ai discuté avec le CHUV afin de demander d'envoyer du matériel médical en Ukraine. Sophie Jaton (responsable de l'ODP) a eu l'idée d'organiser une récolte. Nous en avons organisé trois. Nous avons aussi écrit aux autres associations d'étudiant·e·s pour transmettre l'information aux autres facultés. Nous avons travaillé avec l'association « humanitarian for empowerment » du Dr Naiken. Il est en contact direct avec des personnes en Ukraine, ce qui nous a permis de travailler en fonction des besoins et d'envoyer le bon matériel.

Nous avons récolté des habits, classés en fonction du type et noté les catégories en Ukrainien. Nous avons rempli des cartons de médicaments, de pampers.

J'ai été invité à la plateforme Plexus où tout le matériel médical du CHUV et des HUG arrive.

Les résultats :

- 3 palettes et il nous reste des habits (2 à 3 autres en construction)
- 4 cartons de médicaments
- 5 cartons de matériel médical
- Nous aurons également un article dans le 20 minutes.

Dans le futur, on ne pense pas faire d'autres envois (en plus de ce qu'il nous reste). En fonction de la situation, nous pourrions reconsidérer la collaboration avec l'association.

Délégué Mmed2 : Que peut- on transmettre aux étudiant·e·s ?

Pr Bodennmann : Souvent le bénévolat part dans tous les sens, dès que les choses seront plus concrètes, il y aura des communications. Pour l'instant les personnes commencent à arriver mais cela est peut-être encore un peu tôt. Vous serez informé·e·s via l'AEMML.

John : Un organe de la commission de formation de la SWIMSA va lancer un sondage pour avoir l'avis des étudiant·e·s. Le but est d'avoir leur opinion concernant cette situation. Je transmettrai les résultats à la direction et au décanat.

Pr Bart : On a quand même mis en place au sein de l'EM, une sorte de registre de ces sondages qui vous sont envoyés. Il nous est important que vous ne soyez pas bombardé·e·s de sondages. Je n'ai pas la volonté de contrôler cela mais soyez attentifs : par exemple un protocole nous avait été soumis par Bern qui était plutôt une évaluation post-grad avec un certain nombre de thématiques très vagues. Nous avons répondu non à cette demande car nous avons déjà le questionnaire du Pr Berney. N'hésitez pas à nous solliciter et ayez un esprit critique quant à la qualité du questionnaire. Nous pensons quand même qu'il ne faut pas en envoyer trop.

4) Tour de tables des déléguées, ordre croissant

Bmed1 :

Pour les consultations des examens, certaines personnes ont soulevé que si elles s'inscrivent à 12 :30, il est presque impossible d'y être à temps sans quitter le cours en avance.

Dr Pouille : Oui, nous le savons mais il est difficile d'arranger tout le monde et de réserver les endroits.

Bmed2 :

Déléguée Bmed2 : Sous quelle forme aura lieu l'examen du B2.10 ?

Dr Pouille : Il sera par écrit comme l'année précédente (pas comme certaines années antérieures).

Déléguée Bmed2 : Il y aura aussi des questions ouvertes ?

Dr Pouille : Oui

Bmed3 :

Déléguée Bmed3 : Concernant le tutorat du travail de master, il y a une difficulté d'atteindre certain·e·s tuteurs/tutrices et la liste de la FBM n'est pas mise à jour régulièrement.

Pr Bart : C'est un point important sur lequel l'EM a déjà effectué un travail important pour mieux informer les enseignant·e·s et les inciter à faire ce tutorat. Nous sommes allés parler aux chef·f·es de services pour les encourager à promouvoir le tutorat. Le Pr Waeber est le responsable du TM, vous pouvez aller directement vers lui. Il avait mis en évidence le fait que si nous comptabilisons tous les enseignant·e·s, nous en avons entre 500 et 600 qui sont susceptibles de faire le tutorat de ces travaux et il y a environ 160-170 qui le font. Nous sommes donc insuffisamment dotés. Nous aimerions qu'il n'y ait pas plus d'un travail de master par professeur·e par année. J'ai également appris que les profils des enseignant·e·s ne sont pas complétés. Il faudrait que nous refassions un appel. Nous avons fait un tutoriel pour que les enseignant·e·s actualisent leur page Unisciences.

Déléguée Bmed3 : La page Unisciences n'est pas forcément le problème principal. C'est plutôt que certain·e·s ne sont pas au courant ou même des services ont répondu « dans notre service, vous oubliez ».

Pr Bart : Cela n'est pas possible, les services ne peuvent refuser ainsi. Allez voir le Pr Waeber sur cette thématique et mettez-moi en copie.

Délégué Mmed2 : Les tuteurs/tutrices ont-ils/elles du temps dédié à cela ? Ceux/Celles qui répondent en prennent souvent plusieurs. La majorité ont des co-tuteurs/tutrices qui sont des assistant·e·s ou chef·f·es de clinique.

Pr Bart : Un·e tuteur/tutrice doit avoir un poste académique. Il est vrai qu'un chef de service peut être soulagé par un co-tuteur/tutrice mais ça ne peut pas être un·e assistant·e. Jamais personne n'aura du temps dégagé pour ça. A Genève, les cadres avec un titre académique savent qu'une partie de leur salaire vient de l'hôpital pour la partie clinique et une partie de l'université. La mission clinique est extrêmement prenante et est souvent plus urgente que d'autres missions mais dans le cahier des charges de chacun des médecins cadres, il y a une rubrique dédiée à la recherche et l'enseignement qui est de 20% donc un jour par semaine devrait être dédié à ça mais ce n'est souvent pas le cas. Il faut le signaler quand il y a des dysfonctionnements.

Adrien : A part de l'argent, que gagnent d'autre les tuteurs/tutrices ?

Pr Bart : L'argent est un levier mais nous allons essayer de valoriser l'activité des enseignant·e·s sur le plan académique aussi. Avant, nous avons joué un rôle qui disait plutôt « si vous ne faites pas de l'enseignement vous ne serez pas nommé·e·s » mais maintenant nous aimerions plutôt inciter que restreindre.

Déléguée Bmed3 : Concernant les transports des ELM : nous recevons l'argent du demi-tarif, mais certaines personnes vont très loin.

Dr Félix : Cette indemnisation n'est pas sensée rembourser mais participer. Pour trouver un dénominateur commun, nous avons dû trouver une façon de représenter cette contribution et cette façon est le demi-tarif. Nous ne sommes pas non plus dans une démarche de rembourser toutes les dépenses au prix coutant. Une manière est de bien regarder les zones en choisissant ses ELM, on indique également à la secrétaire de l'AEMML de bien clarifier que l'argent est mis à disposition pour le demi-tarif et de faire attention à la destination choisie.

Mmed2 :

Déléguée Mmed2 : Il y a un manque d'informations concernant le stage chez le médecin généraliste : apparemment le dernier jeudi du stage, il y a une présentation avec les personnes du DMF mais cela n'est pas très pratique pour des personnes qui partent à l'étranger après et qui voudraient prendre congé. Selon le DMF cela n'est pas déplaçable. Le DMF dit qu'ils nous donnent l'information 6 semaines avant le début du stage. Sur le site d'Unisanté, il est écrit qu'il y a cette présentation à faire mais ce n'est pas écrit quand.

Pr Bart : Comme les problèmes de modules et autres, commencez par le responsable. L'EM ne s'occupe pas du stage chez le praticien. En l'occurrence, la personne qui s'occupe de cela est le Pr Pedrazzini.

Dr Félix : Il y a effectivement ce « congrès » mais ce n'est pas tout à fait de notre domaine.

Pr Bart : Je crois cependant que c'est un moment qui est assez apprécié tant par les étudiant·e·s que par les praticien·e·s.

Déléguée Mmed2 : Oui nous allons voir avec le professeur mais nous pensons peut-être que cela pourrait être indiqué sur le site de l'école de médecine avec toutes les informations.

5) Divers

Pr Bart :

- A la fin de l'année 2021, la direction a subi le départ de Mme Verest-Junod qui occupait le poste de vice-directrice opérationnelle. Ces dernières semaines nous avons travaillé sur le cahier des charges et le processus de recrutement. Les RH du CHUV ont reçu plus d'une cinquantaine de dossiers. Nous avons eu trois entretiens finaux. Il a été

relativement aisé de retenir la candidature de Marc Sohrmann (responsable de l'unité de pédagogie médicale). Il connaît très bien la structure de l'école de médecine. Il a des contacts instaurés depuis plusieurs années. Nous lui avons proposé le poste, qu'il a accepté vendredi. Son activité commencera officiellement le 1^{er} mai.

- L'ancien Doyen (Pr Tissot) avait pour volonté d'augmenter l'enseignement du droit médical. Au B1.5, le professeur Jaques Gasser a été remplacé par le Pr Ralf Jox. La volonté était de proposer deux nouveaux postes de professeur·e associé·e·s à 50%, à cheval sur la faculté de droit et la faculté de médecine. Ces enseignements seront sur le droit de la santé avec des aspects sur le droit du vivant, au sens large. Nous avons également discuté avec l'institut des humanités. La raison pour laquelle je vous en parle est que vous avez un rôle à jouer dans la nomination des nouveaux professeur·e·s. Il y aura le 5 avril des leçons de présentation pour ces deux professeur·e·s. Je trouve que dans ce processus d'évaluation, ça vaudrait vraiment la peine que certain·e·s d'entre vous puissent y assister.
- Concernant la rémunération lors des stages de Mmed3 : l'EM est très peu impliquée dans la rémunération alors qu'elle l'est dans la répartition. Cette rémunération est gérée par les hôpitaux. Nous sommes en train d'analyser la situation. Nous vous donnerons des renseignements.

Séance levée à 19 :06

Myriam Amrari,
RRF et Présidente de la CCE

Sofia Sebti,
RRE et Vice-Présidente de la CCE

Adrien Genton,
Présidente de l'AEML

Berenice Favre-Bulle,
Secrétaire de l'AEML